



SUD CAFARD

Contrat de lutte anti-parasitaire (Méthode HACCP)

- 3 passages dans l'année
- **Dossier de Sanitation*** établi et tenu à jour à chaque passage
- Garantie pendant toute la durée du contrat en cas de ré-infestation accidentelle
- Méthode de travail conforme aux normes d'hygiène sanitaire

Dossier de sanitation* (Réservé aux professionnels)

- Repérage des postes d'appatage (Marquage et plan)
- Bilan de la situation parasitaire
- Conseils et recommandations
- Fiches techniques des produits utilisés

**Pour souscrire ou obtenir d'autres informations
Contactez nous au :**

Tel : 09 54 54 16 43

OU

contact@sudcafard.com